

qu'une disposition y énonce une conséquence admise par le ministre, savoir, qu'un jour seront imputées au Trésor les pertes qu'on pourra prouver.

L'hon. M. Pickersgill: C'est exact.

M. Lewis: C'est une reconnaissance à laquelle je m'oppose, même si je ne représente pas une circonscription de l'Ouest. J'ignore s'il y a eu des pertes, mais je soutiens que même si le chemins de fer pouvaient démontrer des pertes, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'ils auraient droit à un dédommagement. Les taux statutaires sont fixés. L'autre jour, le ministre a parlé du caractère sacré du contrat quand j'ai dit que le Pacifique-Canadien devrait être amené à payer l'impôt municipal. Puis-je rappeler au ministre que le contrat et les circonstances sont les mêmes que lorsque les taux du Pas du Nid-de-Corbeau ont été accordés lors de la construction du Pacifique-Canadien.

L'hon. M. Pickersgill: Ce n'était pas le même contrat.

M. Lewis: Non, mais on sait qu'en échange d'octrois financiers et d'autres concessions du gouvernement du Canada, le transport des céréales devait s'effectuer au taux statutaire fixé en 1897 ou 1898. En plus des autres raisons qui ont été données, je m'oppose à l'article 329 parce que si les chemins de fer prouvaient avec le genre de raisonnements qu'ils utilisent dans ces cas-là, non pas à la Commission des transports, mais à des conseils de conciliation ou d'arbitrage, qu'ils ont subi des pertes, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'ils auraient droit à un dédommagement.

Tout le monde a hâte de passer au vote et moi aussi. Laissez-moi, toutefois, souligner qu'en vertu du projet de loi, la Commission a le pouvoir d'enquêter si elle le désire, mais je m'oppose à ce que la loi laisse entendre que nous paierons des subventions supplémentaires aux chemins de fer.

Des voix: Le vote.

M. le président suppléant: Le comité est-il prêt à se prononcer?

(L'amendement de l'honorable M. Churchill est adopté par 59 voix contre 58.)

M. le président suppléant: L'amendement est adopté.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, avant que nous allions plus loin, je demanderais que l'article 50 du bill soit réservé, car l'amendement suppose certaines choses que les vis-à-vis ne voudraient peut-être pas voir figurer dans l'article. Je crains que si d'autres amendements ne sont pas apportés au projet de loi, les taux du Pas du Nid-de-Corbeau ne seront plus garantis intégralement comme je l'ai indiqué hier soir, bien que personne n'ait semblé me prêter beaucoup d'attention à ce moment-là. Le nouvel article 329 renferme la définition du mot « grain » et, en adoptant l'amendement proposé, les députés l'ont supprimée. Je ne crois pas que c'était là leur intention. Nous pourrions peut-être réserver l'article 50 et passer à d'autres articles. Je pourrais ensuite examiner la conséquence de l'amendement et peut-être faire rédiger une disposition qui garantirait aux honorables vis-à-vis qu'ils n'ont pas en se prononçant aboli les taux du Pas du Nid-de-Corbeau.

• (4.20 p.m.)

M. le président suppléant: Le comité consent-il à ce que l'article 50 soit réservé?

Des voix: D'accord

M. Forrestall: Puisque nous sommes encore en train d'étudier l'article 50, je veux demander au ministre si nous ne pourrions pas examiner l'article 329A proposé qui n'est pas visé par l'amendement. Le ministre consentira-t-il à réserver la partie de l'article 50 visé par l'amendement et à nous permettre de discuter de l'autre article proposé?

L'hon. M. Pickersgill: Le comité a consenti à ne pas poursuivre l'étude de l'article 50 et je préférerais m'en tenir à cette décision. Le comité pourrait étudier d'autres articles. On doit m'accorder un certain temps pour examiner cette question en fonction du vote.

M. Forrestall: Je parle de l'article 329A proposé. Le ministre consentirait-il à réserver cette partie de l'article 50 visée par l'amendement, mais à nous permettre d'étudier l'article 329A proposé.

L'hon. M. Pickersgill: Excusez-moi, j'ai été interrompu et je n'ai pas entendu la question du député.

M. Forrestall: Le ministre consentirait-il à réserver la partie de l'article visée par l'amendement et à nous permettre de soulever certaines questions relatives à l'article 329A proposé?